

Jeudi 10 août 2017

Lundi 14 août 2017 : fermetures exceptionnelles des services départementaux de l'État recevant du public dans les Bouches-du-Rhône

La Préfecture des Bouches-du-Rhône informe les usagers que les services départementaux de l'État recevant du public seront exceptionnellement fermés le lundi 14 août 2017.

Cette fermeture des services d'accueil au public concerne :

- La Préfecture de Marseille,
- Les sous-préfectures d'Aix-en-Provence, d'Arles et d'Istres,
- La Direction Départementale de la Protection de la Population (DDPP),
- La Direction Régionale & Départementale de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale (DRDJSCS),
- La Direction Départementale des Territoires et de la Mer (DDTM).

Les services de l'État accueilleront de nouveau les usagers, aux horaires habituels, à partir du mercredi 16 août.



Sous-préfectures d'Aix-en-Provence et d'Istres

> Les sous-préfectures d'Aix-en-Provence et d'Istres, habituellement fermées le mercredi, seront **exceptionnellement ouvertes le mercredi 16 août de 8h30 à 12h15**.

Sous-préfecture d'Arles

- > La sous-préfecture d'Arles, habituellement fermée le mercredi, sera exceptionnellement ouverte le mercredi 16 août :
 - Titres de séjour : de 8h15 à 12h15,
 - Cartes grises: de 8h15 à 11h15.

Pour vos démarches administratives, rendez-vous sur notre site Internet 24h/24 : http://www.bouches-du-rhone.gouv.fr/Demarches-administratives.

Pour tout complément d'information : www.bouches-du-rhone.gouv.fr.